

ADHÉSION

Laurentides, j'en mange

Détaillant - bannière



Aidez vos consommateurs à vous repérer en identifiant vos origines par le seul identifiant bioalimentaire reconnu des Laurentides : *Laurentides j'en mange*, la marque des produits de la région.

La participation à la campagne *Laurentides j'en mange* (LJM) c'est:

- Se démarquer de la concurrence;
- S'identifier comme entreprise offrant des produits locaux auprès de la population des Laurentides;
- Une stratégie pour augmenter vos ventes de produits des Laurentides;
- Un accès au service de requêtes concernant l'acquisition de produits laurentiens;
- Un service de développement d'affaires avec les fournisseurs de la région;
- La mise en valeur en magasin d'au moins 10 produits certifiés LJM;
- Une mise en valeur de votre commerce sur le nouveau site web LJM;
- De l'affichage LJM en magasin, par exemple à l'entrée du magasin, suspendu ou sur les tablettes;
- Des visites (min 2) d'un représentant du CBL pour le merchandising et la sélection de nouveaux produits;
- La promotion (2 gratuités) de vos événements, dégustations, démos culinaires, etc. sur le Facebook LJM;
- La possibilité d'avoir des visuels promotionnels sur mesure (coûts supplémentaires);
- Une campagne promotionnelle d'envergure (valeur de 200 000 \$).

Questions ?

Communiquez avec Marie-Lyne Bélair
450-530-7615 poste 6

Conditions

L'adhérant s'engage à respecter les conditions d'utilisation suivantes :

La marque de commerce *Laurentides j'en mange* est une marque de commerce en instance appartenant au Carrefour bioalimentaire Laurentides (CBL). Il est interdit d'utiliser la marque de commerce *Laurentides j'en mange* sans l'autorisation du CBL.

Le CBL se réserve le droit d'effectuer des vérifications en entreprises et de demander des informations quant à l'utilisation de la marque *Laurentides j'en mange*.

Le CBL peut retirer le droit d'utilisation à une entreprise à tout moment, lorsque cette dernière ne respecte pas les critères d'utilisation ou n'a pas payé les frais reliés à l'adhésion.

Critères d'utilisation :

Produits alimentaires *Laurentides j'en mange* : c'est tout produit entièrement cultivé, cueilli, élevé et emballé dans les Laurentides.

Aliments préparés *Laurentides j'en mange* : c'est tout produit transformé et emballé dans les Laurentides. De plus, lorsque les ingrédients principaux sont disponibles dans les Laurentides en quantités suffisante, il est suggéré de l'utiliser.

COVID-19 : L'ensemble de la campagne de promotion *Laurentides j'en mange* se déroulera dans le respect des consignes sanitaires en vigueur au Québec.